

Prague, le 18 Octob. 1878.

Monseigneur et très honoré confrère,

Pardonnez-moi, que je vous aie laissé si long temps sans  
répondre à votre lettre du 29 Septembre, mais retourné à  
Prague le 13 Septembre j'en y trouvois tant d'affaires qu'il m'a  
été impossible jusqu'à ce jour de vous écrire. Je regrette  
véritablement, que vous n'avez pas rencontré à Paris. Nous  
étions parti le 26 Août pour la Normandie et la Bretagne,  
j'ai nous sommes revenu à Paris le 8 Septembre. J'étais  
le lendemain nous sommes parti pour nous rendre par Cologne  
à Hambourg.

Je viens maintenant à la question de la vente de mon  
herbier méditerranéen. Ces herbiers formé par moi depuis  
1844 se compose d'un grand nombre de collections de plantes  
de la région méditerranéenne, que j'ai achetées (p. ex. de toutes  
les collections faites par M. Bourgeon en Espagne, aux Can-  
aries, dans l'Algérie, l'Orient <sup>grec</sup> etc, de toute la Flore <sup>grecque</sup> existante  
publiée et vendue à un prix très cher par M. Buxbaum, des

43761310  
1774

toutes les plantes collectées par Mss. les frères Huet du Boulton  
en Sicile ou dans le royaume de Naples, des plantes recueillies  
par Lieber, Lortolens et autres en Corse, des plantes collectées  
par M. Mandou dans l'île de Madère (est. 1781) et renferme non  
seulement toutes les plantes recueillies par moi-même en France,  
en Espagne, aux Baléares et dans les Algarves, mais aussi presque  
toutes les plantes, collectées en Espagne par Mss. Funn, Lange,  
Costa, Loscos, Winkler, Tritze et une foule de plantes recueillies  
en Espagne par Mss. Borrico, Bunter, Brotonzo, Guinas, Cistenta,  
Colmeiro est., et aux Baléares par Mss. Rodriguez et Barcelo.  
De plus il y a un grand nombre de plantes de l'Italie, du Nord  
de l'Afrique, d'Egypte, de tout l'Orient, de la Russie méridionale,  
de la région Carpaticque du Caucase, de la Transnie, de l'Inde  
Centrale, de la France et des Pyrénées, collectées par  
des botanistes distingués et acquises par achat et par échange.  
Ce n'est pas exagéré, si je vous affirme que ~~cet~~<sup>cet</sup> herbier, dont  
les plantes se trouvent affichées sur des feuilles d'un papier  
très blanc et beau, m'a coûté jusqu'à présent déjà plus de  
10000 frs. Mais ne croyez pas, que je demande un prix semblable  
pour mon herbier. Il y a deux ans que Mr. Meynard, botaniste  
de Kolocsa en Hongrie et botaniste éminent qui possède un  
des plus grands herbiers de l'Europe, m'a offert 4000 florins (=  
plus de 8000 frs.) pour cet herbier, augmenté encore considérable-

ment depuis ce temps-là. Ne voulant pas, que mon herbier qui  
forme le fondement et la source principale de la flore d'Espagne,  
soit déchiré, ce qui aurait fait M. Hagnard en intégrant les  
plantes dans son herbier je n'en ai, j'ai refusé l'offre de cet homme  
illustre, qui a vu et connaît bien mon herbier. C'est la condition  
principale de la vente c'est que mon herbier soit consacré intégralement  
comme collection spéciale de la flore méditerranéenne. Par  
conséquent je désire vivement, que mon herbier soit acheté  
par un Muséum ou autre établissement public, si il doit être consacré  
pour toujours. Le jardin botanique de Coimbra étant tel établissement  
je n'hésite pas un moment de lui vendre cet herbier, quoique  
j'eusse désiré que mon herbier se trouve dans un endroit beaucoup  
moins éloigné de mon domicile. Voici les conditions de la vente:

- 1°. je demande pour tout l'herbier, consacré à environ 10000  
espèces en 100000 d'écusillons au moins (ce qui augmenté  
encore par des collections considérables de plantes de la Corse et  
de l'Espagne, que je recevrai bientôt) la somme de 7000 frs.  
y compris les frais de transport de Gagne jusqu'à Flam-  
bourg.
- 2°. Vous payerez après avoir reçu la première partie de l'herbier,  
la somme de 2000 frs. et pendant les cinq ans suivants  
1000 frs. par anuellement.
- 3°. Le jardin de Coimbra comme acheteur et comme personne  
juridique ne donnera aucune obligation de dette légale,

respective à la somme de <sup>100</sup> francs par an, après avoir  
reçu la première partie de l'herbier. Cette obligation, dans la-  
quelle je noterai les paiements successifs, sera restituée au  
jardin après le dernier versement. Moi-même, je donnerai  
au jardin de Coimbra un document, dans lequel je m'oblige  
de lui vendre mon herbier aux conditions déclinées. C'est seu-  
lement pour assurer ma famille et le jardin de Coimbra  
en cas de décès d'un de nous deux.

La première partie de l'herbier, savoir les Cypripogonées, Gymnos-  
permes, Monocotylédones, Apétales et Gamopétales pourra  
être expédiée aussitôt que j'aurai fini l'introduction des nombreuses  
plantes supplémentaires, c'est à dire peut-être en Avril ou Mai de  
l'an prochain. Le reste de l'herbier - toutes les Dialypétales - suivra  
en 1880 le plus tard.

Je ne pourrai encore d'observer, que mon herbier renferme  
beaucoup de notes manuscrites et de dessins faits par moi  
et un nombre considérable d'échantillons originaux de Mss.  
Lagasco, Clemeide et Cavanilles.

En vous remerciant cordialement de votre photographie  
je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les  
plus distingués.

Votre

Maurice Willkomm